LA NOBLESSE DANS LE DIOCÈSE DE CARCASSONNE DU XVI^e SIÈCLE À LA RÉVOLUTION

PAR

HÉLÈNE FAURÉ

SOURCES

Le choix du sujet a été déterminé par l'existence de quelques fonds privés particulièrement intéressants qu'il nous a été permis de consulter. Il s'agit d'abord du fonds du château d'Alzau, qui concerne la famille de Voisins d'Alzau, l'une des nombreuses branches issues de Pierre de Voisins, lieutenant de Simon de Montfort, qui fut reçut des terres de ce dernier dans la région de Carcassonne et de Limoux. Tout au long de l'Ancien Régime, cette famille fut regardée comme la plus considérable et la plus prestigieuse du diocèse. Le deuxième fonds consulté est celui du château de Roquecourbe qui appartenait à la famille de Laporterie, anciens marchands-drapiers de Carcassonne anoblis en 1741. Les Voisins et les Laporterie offrent un échantillon de deux catégories de familles nobles, la première d'extraction et prestigieuse, la seconde de noblesse très récente ; l'importante correspondance laissée par Pierre de Laporterie se révéla, en particulier, un témoignage exceptionnel sur la vie et le comportement de cette dernière. Les archives du château de Caux et du château de Rustiques ont fourni des renseignements intéressants sur des familles moins connues que celle de Voisins, les maisons de Roger de Cahuzac, de Fontaines et de Lasset, et sur celle de Pelletier, dont un membre, Jean-Anne-Crépin, fut, au XVIIIe siècle, major et commandant de la Cité de Carcassonne.

INTRODUCTION

Il faut tenir compte du relief accidenté qui caractérise le nord et le sud du diocèse de Carcassonne (Montagne Noire et Corbières) : ce facteur géographique a contribué à déterminer, dans ces régions, un type de noblesse différent de celui rencontré dans les autres parties du diocèse.

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDE JURIDIQUE, STATISTIQUE ET INSTITUTIONNELLE

CHAPITRE PREMIER

ÉTUDE STATISTIQUE

En se fondant sur les estimations fournies par l'intendant de Languedoc Baville, il apparaît qu'en 1699 les gentilshommes représentaient 1,28 % de la population totale du diocèse, le chiffre le plus faible pour tout le Languedoc en dehors du diocèse de Lodève, soit à peine plus de la moitié du pourcentage général de gentilshommes dans l'ensemble du Languedoc (2,39 %).

A l'intérieur de la noblesse du diocèse, la noblesse d'extraction s'est maintenue numériquement de façon assez constante tout au long de l'Ancien Régime : environ quinze familles sur un nombre total compris entre quarante et cinquante familles (« famille » étant entendue au sens de maison noble comprenant diverses branches). La majeure partie de cette noblesse d'extraction a pour origine l'arrivée de l'un de leurs ancêtres avec les armées de Simon de Montfort et son installation dans la région à cette époque, les terres d'une grande partie de la noblesse locale ayant été confisquées à leur profit.

Quant aux « nouveaux nobles », s'il est assez difficile de calculer leur nombre exact au XVI^c siècle en raison d'une absence de réglementation stricte, ils sont mieux connus pour le XVIII^c siècle, surtout après les grandes réformations de noblesse de la fin du XVII^c; le principal moyen d'accession à la noblesse est alors l'achat d'une charge anoblissante de secrétaire du roi en chancellerie, généralement effectué par des marchands-drapiers enrichis, étant donné le coût très élevé de cette acquisition. Au XVIII^c siècle, les nobles issus de la bourgeoisie drapière représentaient environ 31 % du second ordre.

CHAPITRE II

« FAUSSE NOBLESSE » ET « AGRÉGATION »

L'étude de la fausse noblesse, c'est-à-dire des personnes condamnées à une amende au moment des réformations de la fin du XVII^e siècle pour usurpation de titres nobiliaires, fait apparaître quatre-vingt-douze personnes condamnées dans le diocèse, soit presque autant que le nombre de gentilhommes recensés par Baville dans le même espace (cent treize) ; le fait prouve l'attrait exercé par la noblesse, en même temps que le flou de la réglementation qui permit de si nombreuses prétentions.

L'« agrégation » à la noblesse est un phénomène étroitement lié à celui de la fausse noblesse, car elle concerne les personnes chez qui le fondement de la noblesse est tout aussi douteux mais qui, par leur mode de vie et la prise de titres nobiliaires dans les actes établis par le pouvoir royal, ont réussi à imposer leurs prétentions; la famille Cathala en est un exemple typique; l'étude du fonds du château de Roquefère dont ils étaient propriétaires, fonds déposé aux Archives départementales de l'Aude, révèle une famille de marchands-drapiers qui connut une ascension lente mais menée avec soin, fondée essentiellement sur la prise de qualifications nobiliaires, l'acquisition progressive de terres et de seigneuries et des alliances matrimoniales honorables. La famille Danty, dont l'origine de la noblesse semble être aussi l'agrégation, connut une ascension beaucoup plus rapide en raison de la carrière de ses membres dans l'administration judiciaire et municipale et de leur installation à Carcassonne, alors que les Cathala étaient isolés dans la Montagne Noire.

CHAPITRE III

FORCE POLITIQUE DE LA NOBLESSE

La place tenue par la noblesse du diocèse au sein des institutions fait apparaître une absence remarquée au niveau le plus élevé (un seul sénéchal de Carcassonne originaire du diocèse pour tout l'Ancien Régime); cette classe occupait toutefois une place majoritaire à la cour du sénéchal, dans les offices les plus importants et en particulier parmi les juges-mages (lieutenants du sénéchal).

Lors des guerres de Religion, la noblesse du diocèse, catholique très majoritairement, se montra fidèle à la royauté, du moins dans sa plus grande partie, la Ligue n'ayant attiré que les familles les plus éminentes de cette noblesse (peu nombreuses par ailleurs). Cette fidélité apparut clairement lorsque de nombreuses familles s'engagèrent contre l'Espagne au moment de la guerre de Trente Ans ; la révolte de Jean de Voisins aux côtés de Montmorency en 1632 ne fut qu'un épisode isolé.

DEUXIÈME PARTIE

PUISSANCE ÉCONOMIQUE ET FONCIÈRE DE LA NOBLESSE

CHAPITRE PREMIER

FORTUNE ET ANOBLISSEMENT

La fortune a représenté la base de l'anoblissement d'un certain nombre de familles bourgeoises, car elle leur permit d'acheter une charge de secrétaire du roi en chancellerie ; ce fut le cas des Castanier dont l'immense fortune fut constituée grâce à des spéculations réussies dans le système de Law. Pierre-Louis de Reich, trésorier de la bourse des États de Languedoc et receveur général du clergé, s'enrichit également à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe; sa situation était cependant différente de celle des Castanier car sa famille avait été récemment anoblie quand il commença sa grande carrière ; l'exemple de ces deux familles engagées dans la finance demeure toutefois isolé, même si elles se signalaient comme les deux familles les plus riches du diocèse ; la plupart des autres familles enrichies étaient des marchands-drapiers ou des négociants carcassonnais. En effet, la très forte tradition drapière de la région de Carcassonne s'accompagna, pour certains, d'un enrichissement assez considérable, ce qui leur permit d'acquérir des seigneuries et par là-même d'imiter la noblesse ancienne dans son mode de vie. Cependant, l'achat de terres, l'élévation des dépenses afin de « vivre noblement » et surtout l'abandon en général de l'activité drapière qui avait été à l'origine des fortunes entraînèrent souvent un déclin financier.

CHAPITRE II

LES ASSISSES TERRITORIALES DE LA NOBLESSE : LES SEIGNEURIES

Sur l'ensemble des propriétaires qui se trouvaient à la tête des seigneuries du diocèse, la noblesse représentait un pourcentage de 67,5 %; sur ce chiffre, 15 % étaient des nobles extérieurs au diocèse. La noblesse du diocèse constituait donc environ la moitié des seigneurs.

Plus qu'un élément important du patrimoine, la possession de seigneuries était, surtout pour les anoblis, un signe de reconnaissance sociale ; dans le diocèse de Carcassonne, les prérogatives des seigneurs doivent être considérées en tenant compte d'un degré de division, parfois très grand, des terres. Si l'on en juge par les règlements déterminant, au XVIII^e siècle, les prérogatives des seigneurs, cellesci durent être bafouées à plusieurs reprises ; les témoignages à ce sujet sont assez nombreux.

TROISIÈME PARTIE

IDENTITÉ ET MENTALITÉS DE LA NOBLESSE

CHAPITRE PREMIER

CADRE DE VIE DE LA NOBLESSE

Les inventaires après décès sont le principal témoignage pour reconstituer le mobilier des châteaux et résidences urbaines ; dans l'ensemble, ils font découvrir un intérieur assez homogène, un nombre très restreint de ces demeures comprenant un très riche mobilier. Leur nombre est cependant insuffisant pour permettre des évaluations d'ensemble ; il faut donc se contenter de ces indications éparses (il en est de même pour les domaines de l'alimentation et de l'habillement). Ils révèlent toutefois un mobilier relativement riche chez les nobles issus du milieu drapier, en particulier chez Pierre de Laporterie dans son château de Roquecourbe.

CHAPITRE II

TÉMOIGNAGES SUR LA CULTURE DE LA NOBLESSE

Quelques inventaires de bibliothèque isolés ne suffisent pas à donner une vue d'ensemble sur la culture de la noblesse. Ils sont toutefois utiles pour mieux connaître les familles étudiées.

CHAPITRE III

NOBLESSE ET NOUVEAUX COURANTS DE PENSÉE DU XVIII^e SIÈCLE

La noblesse du diocèse de Carcassonne fut touchée par les idées des physiocrates, du moins une partie d'entre elle : ceux qui se signalèrent le plus par leur zèle, par exemple dans l'élevage des mérinos, étaient d'anciens marchands-drapiers anoblis, les Rolland, Barthès, Laporterie... En revanche, aucun témoignage ne peut fournir d'indication sur le comportement de la noblesse d'extraction.

Comme dans le reste de la France, la franc-maçonnerie fit son apparition dans le diocèse. Qu'elle fût d'extraction ou récente, la noblesse se retrouvait en nombre assez important dans certaines loges carcassonnaises ; par exemple, elle représentait environ le tiers de la loge « la Parfaite Amitié » ; certaines loges ne comptaient cependant que très peu de nobles, voire aucun. Les loges maçonniques,

outre l'idéal de justice et de perfection qu'elles offraient, représentaient aussi un élément de sociabilité important; elles constituèrent vraisemblablement pour les nobles issus du milieu drapier, en nombre non négligeable, une façon de se regrouper dans une organisation où se retrouvaient les composantes de la société mais où chacun était en principe l'égal de l'autre.

CHAPITRE IV

TRADITION MILITAIRE DE LA NOBLESSE

La maison à avoir connu la plus forte tradition militaire est celle de Voisins, comme en témoignent les fonctions occupées par ses membres tout au long de l'Ancien Régime; en effet, ce ne sont pas seulement les cadets mais aussi les aînés qui prenaient les armes. Cette tradition militaire fut partagée par d'autres familles d'extraction, mais avec moins d'éclat. Pour les familles qui venaient d'être anoblies ou qui étaient en voie de l'être, l'engagement de l'un de leurs membres dans la carrière militaire comme officier était un moyen d'imiter la noblesse traditionnelle dont la vocation première avait toujours été les armes.

Cette tradition incita un certain nombre de familles à mettre leurs enfants dans les écoles militaires; mais le fait traduit en même temps une situation financière précaire, car l'objet initial de l'école militaire était de donner une éducation aux enfants de la noblesse ancienne et dont les ancêtres s'étaient illustrés à l'armée, mais qui se trouvait plus ou moins indigente. Or les familles du diocèse de Carcassonne furent assez nombreuses à y envoyer leurs enfants.

CHAPITRE V

NOBLESSE TRADITIONNELLE ET ANOBLIS, MENTALITÉS ET ALLIANCES

Entre les familles d'extraction les plus illustres du diocèse et les anoblis, le fossé était naturellement plus grand qu'entre anoblis et bourgeois. La « haute noblesse » était en petit nombre ; il s'agit des maisons de Siran et de Voisins qui, de ce fait, jouirent, l'une et l'autre, des honneurs de la cour au XVIII^e siècle. Les alliances matrimoniales contractées par cette noblesse l'étaient généralement dans le même milieu. En revanche, la noblesse d'extraction moins connue, en particulier les familles les plus pauvres, n'hésita pas à s'allier avec des familles de noblesse récente et riches, phénomène courant à l'époque dans le reste de la France. Les anciens marchands-drapiers trouvaient par ce moyen une reconnaissance sociale incontestable, nécessaire pour faire oublier leur ancienne industrie. Le cas de la haute bourgeoisie de robe carcassonnaise est différent car ses membres, déjà en position éminente avant leur accession à la noblesse grâce à leurs offices, en particulier celui de juge-mage, purent contracter des alliances avec la haute noblesse

avant même d'être anoblis ; dans ce cas, l'anoblissement fut donc davantage la reconnaissance d'une situation sociale déjà bien affirmée que le début d'une nouvelle ascension.

CONCLUSION

L'originalité de la noblesse du diocèse de Carcassonne tient, d'une part, à la faiblesse de la proportion de maisons de la « haute noblesse » et, d'autre part, à l'importance des anciens marchands-drapiers dans la composition et la vitalité de cette noblesse.

PIÈCE JUSTIFICATIVE

Éloge funèbre de Pierre-Louis de Reich, seigneur de Pennautier (1711).

ANNEXES

Dictionnaire des cent vingt-sept maisons nobles du diocèse de Carcassonne. — Compte général de la recette des amendes payées par les faux nobles (1669). — Inventaires des bibliothèques des châteaux de Pennautier (1765) et de Roquecourbe (1779). — Plans de Carcassonne et liste des familles nobles propriétaires dans la ville basse (1780). — Quatre tableaux généalogiques. — Photographies des châteaux de Pennautier, Roquefère, des Saptes, Serviès, Villegly.